

## Intégralité du discours de François Hollande en Hommage à Jules Ferry – 15/05/2012

Mesdames, Messieurs, chers amis,

Dans l'histoire de la République, les grandes dates, les vraies étapes, les plus sûrs repères dans la marche du temps, ce sont les lois.

Ici, en cet instant où commence un temps nouveau pour la France, je suis venu célébrer deux lois de la République, deux lois que nous devons à l'obstination, au courage, à la ténacité d'un homme, Jules Ferry : la loi du 16 juin 1881 relative à la gratuité de l'enseignement primaire et la loi du 28 mars 1882 relative au caractère laïque et obligatoire de l'école.

Tout exemple connaît des limites, toute grandeur a ses faiblesses et tout homme est faillible. Et en saluant aujourd'hui la mémoire de Jules Ferry, qui fut un grand ministre de l'Instruction Publique, je n'ignore rien de ses égarements politiques. Sa défense de la colonisation fut une faute morale et politique. Elle doit à ce titre être condamnée et c'est le grand Clemenceau lui-même qui porta en son temps le réquisitoire le plus implacable du colonialisme au nom de la conscience universelle.

C'est donc empreint de cette lucidité indispensable que je suis venu saluer le législateur Ferry qui conçut l'école publique, le bâtisseur de cette maison commune qu'est l'école de la République. Nous devons tant les uns et les autres, générations après générations, à l'instruction publique et nous attendons encore tellement de l'école au moment où notre pays affronte de nouveaux défis, que nous devons savoir d'où nous venons et quelles furent les grandes étapes de la construction de l'école publique.

Je parle ici devant des anciens ministres de l'Éducation, des hommes et des femmes qui ont consacré leur vie à l'école, je parle aussi devant des jeunes enfants qui doivent comprendre que ce combat là a été mené il y a plus d'un siècle et demi, à un moment où beaucoup ne pouvaient pas parvenir à l'excellence, ne connaissaient pas le bonheur du savoir, ne jouissaient pas de l'accès gratuit à l'école. C'est ce message de confiance à l'égard de l'Éducation nationale que je suis venu ici exprimer, au moment précis où je deviens Président de la République.

Je veux saluer d'abord l'école comme lieu d'émancipation. La connaissance, le goût d'apprendre, la jubilation de la découverte, le sens de la curiosité intellectuelle, sont des trésors auxquels l'école a vocation à préparer. Préparer toutes les jeunes consciences d'où qu'elles viennent, quelles que soient leurs origines, quels que soient les lieux où l'école est présente, bref : accueillir, former, élever tous les enfants de la Nation. L'école comme lieu de l'égalité, celle des chances, celle qui ne connaît comme critère de distinction que le mérite, le travail, l'effort, car la naissance, la fortune, le hasard, établissent des hiérarchies que l'école a pour mission, sinon pour devoir, de corriger, voire d'abattre. Cette égalité impose la justice entre les territoires. Comment accepter qu'un enfant ait plus de chances de réussir s'il a grandi ici plutôt que là ? L'école, c'est l'arme de la justice, c'est l'âme de l'égalité républicaine et la justice, c'est la mixité

sociale, c'est d'accueillir des enfants de quelque catégorie sociale qu'ils proviennent et c'est à cette tâche noble entre toutes que l'école se dévoue depuis plus d'un siècle.

Faire de l'école un lieu d'intégration de tous les enfants reste la plus belle des ambitions nationales. C'est celle que je porte aujourd'hui. Voilà pourquoi j'ai décidé que priorité sera accordée aux écoles des quartiers populaires, ainsi qu'à certaines zones rurales aujourd'hui abandonnées, oubliées, reléguées.

Lieu de l'égalité, l'école publique est aussi le lieu de la laïcité. L'école est le cadre où s'acquiert la liberté de conscience, cette liberté souveraine de l'esprit, cette idée qu'aucune puissance, ou intérieure ou extérieure, aucun pouvoir, aucun dogme, ne doit perpétuer le perpétuel effort et la perpétuelle recherche de la raison humaine, comme la définissait Jean Jaurès : la confiance dans les ressources de leur propre esprit et le moyens de trouver en chacun de nous les moyens de les exploiter, de les développer, de les exercer souverainement. Voilà ce que l'école doit apporter à tous les enfants. Voilà ce que l'école doit permettre à l'école d'être : un lieu de liberté, un lieu d'émancipation, un lieu d'égalité, un lieu aussi où sont respectés les principes même de la vie commune à travers la laïcité.

Par son œuvre, Jules Ferry a fait de l'école publique ce qu'elle est. Un droit : tous les enfants de France ont le droit d'étudier. Ils en ont même le devoir. Personne ne peut se voir refuser ce droit, nul ne peut s'exonérer de ce devoir.

Mais l'école est bien plus que cela. L'école c'est l'esprit de la République. Je veux qu'elle retrouve tous les moyens d'être fidèle à sa vocation. Je veux lui redonner confiance en elle-même, sa foi dans ses propres capacités, sa volonté d'être conforme à notre histoire et à ce qu'exige notre avenir.

L'école a besoin de réformes, elle attend aussi de la considération de la Nation et elle appelle le soutien de l'Etat. Elle doit être assurée de ses ressources. On ne peut pas enseigner correctement sans un encadrement suffisant pour nos enfants. C'est la raison de mon engagement -et je le réitère aujourd'hui comme Président de la République- de recruter 60 000 personnels de l'éducation sur la durée de mon mandat.

Le 1<sup>er</sup> août 1879, comme ministre de l'Instruction publique, Jules Ferry soulignait la nécessité d'une bonne formation pour ceux qui sont appelés à dispenser leur enseignement, les maîtres. Il disait « savoir est une chose, enseigner ce qu'on sait est une chose encore bien plus difficile », il ajoutait à l'époque « on peut être bachelier très éminent et, cependant, être un très mauvais maître d'école ». Cela nécessite donc une préparation toute professionnelle pour exercer ces délicates fonctions.

Comment a-t-on pu oublier ces déclarations de bon sens ? Voilà pourquoi je rétablirai la formation professionnelle des enseignants.

Pour honorer ces missions, je sais pouvoir compter sur le dévouement, le courage, de tous les personnels de l'Education nationale et c'est vers eux, en cet instant solennel, que je me tourne, c'est vers eux que j'adresse mes premiers mots de Président de la République. Aux professeurs des écoles, aux enseignants du secondaire, aux universitaires, aux chercheurs -et il y en a ici présents-, mais aussi à tous les agents, des

plus modestes jusqu'aux plus prestigieux, à tous ceux qui ont fait le choix de servir la connaissance et d'éveiller les consciences, je veux vous dire : vous êtes au service de la France. Je connais la difficulté de votre tâche, j'en sais la grandeur. Les années qui viennent doivent être celles d'une nouvelle hiérarchie de valeurs, au sommet de laquelle se situera la science, l'intelligence, la recherche, la volonté d'apprendre et de transmettre. Voilà les vertus qui seront les mieux reconnues et les plus respectées, bien davantage que l'argent.

Certes, depuis Jules Ferry, tant de choses ont changé. La société n'est plus la même, les conditions de l'enseignement non plus, mais les principes, eux, demeurent. Les conditions de travail de l'enseignant, les comportements des élèves, l'irruption de la technologie numérique dans nos vies, dans nos classes, tout cela bouleverse la pédagogie, les manières d'apprendre, mais une chose est pérenne, une chose est éternelle : si le savoir n'est pas le monopole du maître, celui-ci –le maître, le professeur, l'enseignant- doit garder la responsabilité d'en ordonner le sens.

L'école garde toujours cette haute fonction que Jules Ferry lui conférait dans sa lettre aux instituteurs : préparer notre pays, permettre à une génération de bons citoyens d'accéder à la responsabilité. Les missions n'ont pas changé. L'école doit faire son travail de formation, d'éducation, d'instruction, pour permettre à la génération qui vient de vivre mieux que nous.

Egalité, mixité sociale, laïcité, apprentissage de la citoyenneté, tels sont les principes contenus dans les lois dites « Ferry » et qui demeurent les grandes lois de la République. Ces principes sont vivants, ils vivent, ils vivent dans la République, ils vivent dans chacun d'entre nous, et ces principes trouveront leur place dans la politique que je conduirai pour que la génération qui est ici -la jeune génération- puisse vivre mieux que la notre et que la promesse républicaine soit scrupuleusement tenue.

Je suis le garant de l'école publique, le garant de l'Education nationale, le garant de la transmission des connaissances, le garant de l'égalité républicaine, le garant de la promesse qui est faite à une génération de s'élever au-delà de nous.

Merci de votre présence, merci de cet hommage, merci de cette confiance.